



Besoin d'aide négligence enfant

Par **pamela dumas**, le 15/10/2018 à 16:55

Tout d'abord bonjour à tous,

Je vis avec mon compagnon dans sa maison depuis trois ans, nous avons un petit garçons de 18 mois et chacun deux autres enfants.

Cet enfant il me l'a demandé (devant témoin..), puis quand il a appris que j'étais enceinte il n'était plus très sur et à fini par me demander d'avorté. Ce que j'ai refusé en lui disant que s'il n'en voulais vraiment pas je ne lui imposerais rien, mais que j'avais besoin de le savoir pour pouvoir m'organiser.

Il m'a finalement demandé de rester et à m'été faire une déclaration anticipée.

Le lendemain de l'accouchement, il est venu à la maternité en me disant qu'il n'était plus très sur de vouloir confirmer la déclaration, mais qu'il le ferait sous trois conditions:

Il ne veux s'en occuper que quand il en a envie

Il ne veux pas en entendre parler financièrement

Et pour finir il ne voulait pas qu'il pose problème pour l'héritage ...

1 mois après l'accouchement il est allé hurler dans la rue que je lui avais fait un enfant dans le dos pour l'argent (il est pas riche du tout)

j'ai fait une demande d'hlm l'année dernière qui pour le moment n'a pas abouti, je suis en congés parental donc difficile de trouver un logement

Je suis dans l'attente d'une grosse rentré d'argent d'ici décembre ce qui je l'espère va pouvoir me permettre de partir.

Sauf que la situation devient de plus en plus compliqué, hier soir ma soeur qui habite en face à téléphoné à la gendarmerie puisque mon "compagnon" hurlait et me menaçait de démonter le lit du petit et de nous foutre dehors, il ne s'en occupe évidemment jamais, lui porte un peu d'intérêt une semaine sur deux quand nous avons ses enfants et le reste du temps l'ignore totalement et financièrement je l'assume seule depuis le début.

Le gendarme à dit à ma soeur qu'elle pouvait écrire une lettre au procureur pour dénoncer la situation en stipulant bien que moi je m'en occupais correctement et que je prennes rdv chez le jaf dès que j'aurais pu partir.

après la visite des gendarmes, il m'a dit "méfie toi je vais au tribunal pour qu'on me retire l'autorité parental et comme ça je peux changer les serrures et vous foutre dehors"

J'ai peur que si nous faisons cette lettre au procureur pour signaler la situation, comme je ne peux pas partir tout de suite, il décide de me retirer mon fils... pouvez vous m'aider sur la marche à suivre pour que je puisse sortir de tout ça sans perdre mon enfant?

Merci d'avance

Cordialement